

INFO / ARBITRAGE N° 97 NOVEMBRE/DECEMBRE 2012

Le Président et les Membres de la CNA vous souhaitent un Joyeux Noël et vous adressent, ainsi qu'à tous les vôtres, leurs meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.



Le lecteur est informé que l'Info Arbitrage est une lettre d'informations commentées dans le but de traiter des questions relatives à l'arbitrage. Il ne s'agit pas d'un organe destiné à notifier l'application des décisions. A cet effet, se référer au Manuel de l'Arbitre et à ses mises à jour dont publication est faite sur le site internet.

Sommaire

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1 - Juges Internationaux | 4 - Arc droit (long bow) |
| 2 - Repose flèches | 5 - Feuilles de marque : utilisation du crayon à papier |
| 3 - Flèche considérée comme non tirée | 6 - Tenue des archers |

1. Juges Internationaux

Christophe PEZET (Rhône Alpes) et Denis PAQUET (Picardie), juges continentaux depuis novembre 2011, ont réussi leur examen de "Candidat Juge International", lors du séminaire organisé par la W.A. à Wiesbaden (Allemagne). Cette fonction est la dernière marche avant le titre de Juge International. Toutes nos félicitations.

2. Repose flèches



En tir sur cibles anglaises, ce repose flèche est autorisé uniquement dans la division arcs à poulies. Il est également interdit en tir en campagne et en 3D International
(Comité des Juges de la W.A.)

3. Flèche considérée comme non tirée

Un archer tire une flèche hors temps et cette flèche tombe dans la zone des 3 mètres.

Jusqu'à aujourd'hui, nous avons l'habitude de considérer cette flèche comme non tirée, selon les articles B.4.5 du tir en extérieur et B.4.4. du tir en salle.

Dorénavant, il faut considérée la flèche comme tirée : Le Comité des Juges de la W.A. donne priorité au tir hors temps. La flèche doit être marquée M, il ne faut pas rajouter une pénalité supplémentaire.

4. Arc droit (long bow)

Comment savoir si un arc peut être utilisé dans la division arc droit (long bow) ?

Lorsque la corde est tendue, celle-ci ne peut toucher aucune partie de l'arc à l'exception des encoches de fixations (poupées).

L'arc doit être nu et dépourvu de marques ou pièces pouvant aider à la visée.

5. Feuilles de marque : utilisation du crayon à papier

Les crayons à papier sont-ils autorisés pour remplir les feuilles de marque ?

Réponse : certains pensent que cela pourrait favoriser la tricherie (possibilité de gommer).

la Fédération internationale répond que rien, dans nos règlements, n'interdit d'utiliser un crayon à papier et que la tricherie reste improbable dans la mesure où les concurrents remplissent correctement les feuilles de marque et effectuent les vérifications qui s'imposent avant que les flèches ne soient retirées de la cible.

C'est vrai, mais il faut avouer que ce n'est pas toujours le cas.

Le règlement dit que les arbitres doivent contrôler l'établissement des scores (article B.9.2.5 du règlement en extérieur et en salle). Alors il faut être vigilant, surtout quand un archer utilise un crayon à papier muni d'une gomme.

6. Tenue des Archers

Il est rappelé que la FFTA autorise le port des bermudas et des pantacourts lors des compétitions officielles sélectives ou qualificatives pour les championnats de France.

Pour sa part, la World Archery Federation exige le port du pantalon ou du short .